



CE1920-R3 PV

Initiales présidences  
Initiales direction

Laval, le 5 décembre 2019

Aux membres du conseil d'établissement 2019-2020

Objet : Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval tenue le 4 décembre 2019 à 18 h à la salle 102-7 de l'École Polymécanique de Laval.

**Sont présents les membres suivants :**

Monsieur François Beaudry, enseignant  
Monsieur Richard Bellefleur, représentant du personnel de soutien  
Monsieur Manuel Blass, enseignant  
Monsieur Patrick Céré, RP Muller Inc.  
Monsieur Claude Chicoine, Les bouteilles recyclées du Québec  
Monsieur Alain Guay, élève  
Monsieur Dominic Marcil, CCQ  
Monsieur Ulric Massé, enseignant  
Madame Marie-Chantale Sabourin, conseillère pédagogique  
Monsieur Michel Toutant, directeur de l'École Polymécanique de Laval

**Sont absents les membres suivants :**

Monsieur Luc Gauthier, enseignant  
Monsieur François Levreault, enseignant  
Monsieur Michel Trudel, enseignant



### 1. Accueil

M. Michel Toutant ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

### 2. Élection

- Présentation des membres – Tour de table

M. Michel Toutant propose de faire un tour de table rapide afin que chaque membre se présente aux autres.

- Identification des membres – Formulaires à remplir « Identification des membres »

M. Michel Toutant demande aux membres présents de remplir le formulaire d'identification et de le remettre à la secrétaire du conseil d'établissement.

- Dénonciation d'intérêt en tout temps

M. Michel Toutant demande aux membres présents de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt et de le remettre à la secrétaire du conseil d'établissement.

- Procédures d'élection à la présidence

M. Michel Toutant explique la procédure pour l'élection du président du conseil d'établissement.

- Élection à la présidence

M. Manuel Blass propose la nomination de M. Dominic Marcil.

M. Dominic Marcil refuse. Il propose à la place M. Patrick Céré.

M. Patrick Céré accepte.

Élu à l'unanimité

### 3. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour.

M. Richard Bellefleur propose l'adoption de l'ordre du jour.

Le point varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité

### 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 5 juin 2019

Il est proposé par M. Dominic Marcil que le procès-verbal de l'assemblée du 5 juin 2019 soit adopté tel qu'il a été présenté.

Adopté à l'unanimité

### 5. Dépôt du procès-verbal de l'assemblée du 30 octobre 2019

Étant donné qu'il n'y avait pas quorum lors de cette assemblée, le procès-verbal de la rencontre est simplement déposé à titre indicatif. Aucune adoption n'est nécessaire.

CE1920-R3 PV

Initiales présidences  
Initiales direction

## 6. Dates des rencontres du CE

- M. Michel Toutant suggère deux séries de dates (une série pour les mardis et l'autre pour les mercredis) pour la tenue des prochaines rencontres du conseil d'établissement de l'année scolaire 2019-2020. Les dates retenues par les membres ont été les mercredis :
  - 5 février 2020
  - 1<sup>er</sup> avril 2020
  - 27 mai 2020

M. Dominic Marcil a demandé s'il était possible de changer l'heure des rencontres afin de les faire plus tôt. Après consultation des membres, il a été décidé que les prochaines rencontres auraient lieu à 16 h.

## 7. Information et échange

- Règles de régie interne  
M. Michel Toutant explique le document de règles de régie interne qui est le même que dans les années précédentes et explique qu'il est toujours possible d'apporter des modifications. Au besoin, les membres peuvent communiquer avec M. Toutant pour en discuter.
- Projet éducatif 2018-2022  
M. Michel Toutant informe les membres du conseil du processus d'application du projet éducatif pour l'année scolaire 2019-2020. Il fait également un compte-rendu rapide des moyens mis en place jusqu'à maintenant.
- Modifications proposées à la politique de remboursement  
M. Michel Toutant informe les membres du conseil des modifications à la politique de remboursement du personnel et des commissaires. Il présente un document du service des ressources financières résumant les modifications apportées à la politique.
- Ancienne politique de remboursement Personnel  
M. Michel Toutant dépose l'ancienne « politique de remboursement des dépenses pour le personnel » aux membres du conseil afin de faire des comparaisons avec la nouvelle politique.
- Ancienne politique de remboursement MCC  
M. Michel Toutant dépose l'ancienne « politique de remboursement des dépenses pour les membres du conseil des commissaires » aux membres du conseil afin de faire des comparaisons avec la nouvelle politique.
- Document de référence budget 2019-2020  
M. Michel Toutant dépose le budget 2019-2020 révisé. Le budget avait été adopté à l'origine avec 432.0 ETP et a été révisé à 429.1 ETP. Les budgets ont donc été révisés en fonction de ce nouveau chiffre.

8. Dépôt de document

- Budget 2018-2019 bilan 4

M. Michel Toutant remet et explique aux membres du conseil le tableau « Budget 2018-2019-Final » de la Commission scolaire de Laval. Il répond également aux questions des membres.

- Suivi du budget 2019-2020

M. Michel Toutant donne un compte-rendu sur le budget de l'année scolaire 2019-2020 jusqu'à maintenant. Il donne les explications et répond aux questions des membres.

9. Consultation

CE1920-1 Principe d'encadrement du coût des documents

ATTENDU l'article 110.3.2. de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU l'article 77.1. de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU l'article 110.12 (2). de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE ces principes sont établis en tenant compte de la politique de la commission scolaire adoptée en vertu de l'article 212.1 (contribution financière);

Il est proposé par :  
Marie-Chantale Sabourin  
Conseillère pédagogique

ET RÉSOLU

QUE les principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe sont établis comme suit :

- Équitabilité
- Sécurité
- Aide à l'apprentissage
- Référentiel

Approuvé à l'unanimité

CE1920-2 Politique de remboursement de dépenses au personnel et aux membres du conseil des commissaires – consultation

ATTENDU la consultation menée par la Commission scolaire de Laval relativement au document « Politique de remboursement de dépenses au personnel et aux membres du conseil des commissaires : – Consultation »

ATTENDU que les membres du conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval ont pris connaissance dudit document;

Il est proposé par :  
François Beaudry  
Enseignant

ET RÉSOLU

QUE le document « Politique de remboursement de dépenses au personnel et aux membres du conseil des commissaires : - Consultation » soit approuvé tel qu'il a été présenté.

Approuvé à l'unanimité

CE1920-3 Mesures dédiées et protégées 2018-2019 Établissements

ATTENDU l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre 1-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement;

ATTENDU que les conseils d'établissements ont l'obligation d'adopter une résolution confirmant la réception des sommes pour la mesures dédiées et protégées. Ce qui a été réalisé le 28 novembre 2018.

Il est proposé par :  
Alain Guay  
Élève

ET RÉSOLU

QUE le conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval confirme, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, que les sommes inscrites par le directeur dans les pages suivantes représentent les montants réels utilisés par le centre.

Approuvé à l'unanimité

## CE1920-4 Budget révisé pour l'année scolaire 2019-2020

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval doit adopter et soumettre pour approbation à la Commission scolaire de Laval le budget pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU que ce budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées au centre par la Commission et les autres revenus qui lui sont propres;

Il est proposé par :  
Claude Chicoine  
Entreprise de la région

## ET RÉSOLU

QUE le budget de l'École Polymécanique de Laval pour l'exercice financier 2019-2020, au montant de 5 630 498 \$ pour 429 ETP, soit adopté et soumis pour approbation au Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Laval.

Approuvé à l'unanimité

## 10. Varia

- M. François Beaudry demande si le centre aura des bornes électriques prochainement. M. Toutant répond que le projet se parle à la Commission scolaire de Laval, mais que rien n'est encore décidé.
- Mme Marie-Chantale Sabourin demande s'il est possible de ne plus faire de copies papier des documents du conseil d'établissement. Étant donné que la majorité des membres ont accès à des appareils électroniques (ordinateurs portables et/ou iPad), ces derniers utiliseront leur matériel informatique afin de consulter les documents des rencontres. Dorénavant, seuls l'ordre du jour des rencontres et les documents à remplir par les membres seront imprimés.

## 11. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Dominic Marcil de lever la séance. La séance est levée à 19 h 9.



---

Président de l'assemblée



---

Michel Toutant, directeur